



**Finances - Economie - Emploi - Formation  
et Chambres consulaires**

**OBJET : Acquisitions foncières sur la zone d'activités Horizon à Châteaubriant**

**EXPOSE**

Par délibération du 15 avril dernier, les élus communautaires ont voté à l'unanimité le lancement d'une procédure d'expropriation afin d'accompagner la société Kuhn Huard dans la mise en œuvre d'un important projet de développement.

La communauté de communes souhaite à cet effet acquérir un ensemble de parcelles d'environ 10 hectares jouxtant le site actuel de la société Kuhn Huard.

Parallèlement à l'engagement de cette procédure et au suivi de son processus, il convient de régulariser l'acquisition des autres parcelles nécessaires à la réalisation du projet.

Après échange et accord des propriétaires, il vous est proposé d'acquérir la parcelle cadastrée CC-14 d'une superficie de 14 571 m<sup>2</sup> au tarif fixé par les Domaines en date du 13 novembre 2020 à 4,30 € HT/m<sup>2</sup> soit 62 655,30 € HT.

Il vous est également proposé d'acquérir la totalité de la parcelle cadastrée CC-2 d'une superficie globale de 34 511 m<sup>2</sup> dont environ 5 350 m<sup>2</sup> relèvent du zonage à vocation économique. Le service des Domaines ayant estimé la valeur vénale de la partie agricole de ces terres à 0,29 € HT/m<sup>2</sup> en date du 24 novembre dernier, le coût global de cette acquisition serait égal à 31 461,69 € HT.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » du 30 novembre dernier.

**DECISION**

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'approuver l'acquisition, au tarif fixé par les Domaines, des parcelles cadastrées CC-14 d'une superficie de 14 571 m<sup>2</sup> et CC-2 d'une superficie de 34 511 m<sup>2</sup>, frais et taxes en supplément à la charge de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval ;

- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à engager les suites de la procédure et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 9 décembre 2021

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20211213-622-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021

Conseil Communautaire du 9

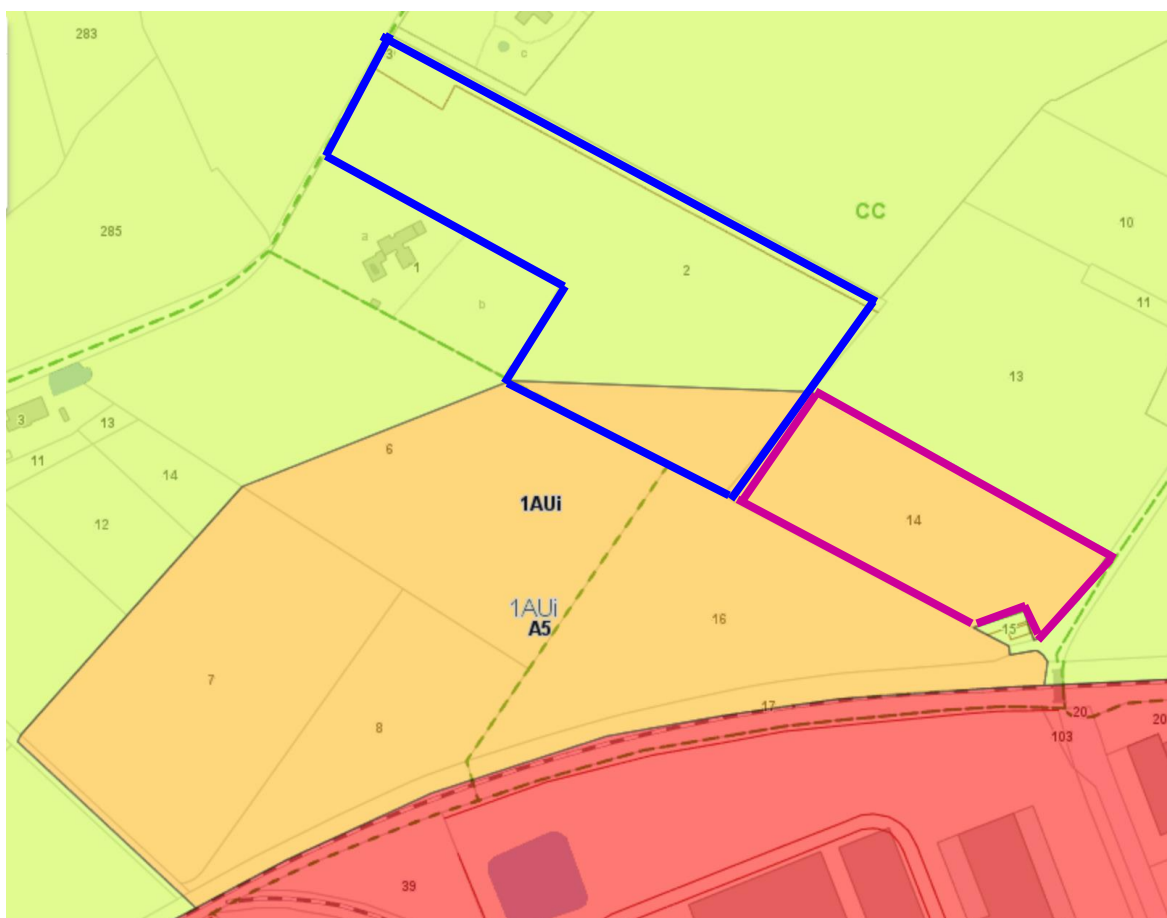


Le Président,  
  
Alain HUNAUT



Finances - Economie - Emploi - Formation  
et Chambres consulaires

**OBJET : Annexe - acquisitions foncières sur la zone d'activités Horizon**



AR-Préfecture

044-200072726-20211213-622-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021

Conseil Communautaire du 9



Le Président,

Alain HUNAUULT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le neuf décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Claudie SONNET
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Michel HORHANT
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL			X	P	M. Jean-Noël BEAUDOIN
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES		X			
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			X		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Jean-Claude DESGUES
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Monsieur François-Xavier LE HECHO

Mme Annette PIETIN est arrivée à 17 h 50 avant le vote de la délibération n° 111 relative aux tarifs des services intercommunaux de l'année 2022.

M. Patrick GALIVEL est arrivé à 17 h 55 lors de la lecture de la délibération n° 112 relative à la création d'un budget annexe Transports.

AR-Préfecture

044-200072726-20211213-622-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2021

Publication le : 13-12-2021



Le Président,

Alain HUNAUULT